

La délinquance à Cap Atlantique

Bilan 2010

Juin 2011



Introduction

En marge d'un contexte judiciaire national marqué par d'importantes réformes à venir, se réunit à Cap Atlantique le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Mis en place l'an dernier, ce comité permet de réunir deux fois par an l'ensemble des parties prenantes à l'échelle de la communauté d'agglomération.

Afin d'alimenter le diagnostic et la réflexion lors de ces séances, le pôle social de l'Addrn publie de manière concomitante un Bilan annuel de la délinquance, à partir des données transmises par les services de Police et de Gendarmerie.

S'il s'agit là d'un élément indispensable à la compréhension de la délinquance sur le territoire et à la formulation d'objectifs de prévention par les collectivités, il doit néanmoins être complété par le vécu des habitants et des communes. En effet, ce document, issu de statistiques officielles, fait état de la criminalité connue et non de la criminalité vécue (révélée par les enquêtes de victimation).

La délinquance générale

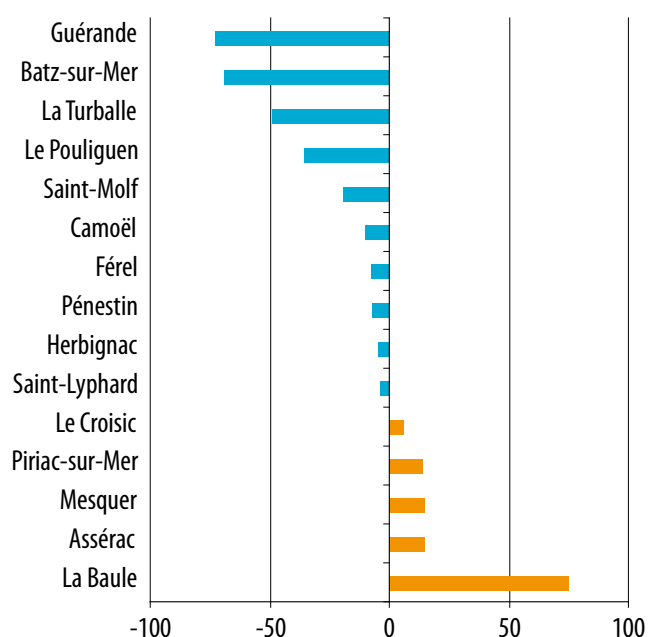
Le nombre de faits constatés diminue en 2010 à l'échelle de Cap Atlantique, mais augmente dans certaines communes

Cap Atlantique enregistre **3 323 faits** constatés en 2010 soit une **baisse de 4,5 %** par rapport à l'année précédente [graphique]. Cette évolution à la baisse se retrouve également au niveau national (-2,1 %).

Quelques communes enregistrent néanmoins une **hausse** des faits constatés [graphique], comme la ville de **La Baule**, et dans une moindre mesure les trois communes voisines de Piriac-sur-Mer, Mesquer et Assérac.

A l'inverse, les communes du **sud-ouest** de Cap Atlantique se distinguent par une **baisse assez significative** du nombre de faits constatés.

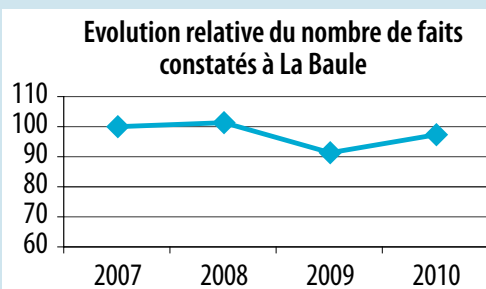
Evolution du nombre de faits constatés (2009-2010)



Zoom : la délinquance générale à La Baule ¹

Bien qu'assez significative à l'échelle de la ville (+ 6 %), l'évolution à la hausse reste à relativiser, puisqu'elle fait suite à une forte baisse l'an dernier (en lien notamment avec une météo médiocre l'été) et porte le nombre de faits constatés à un niveau encore inférieur à ceux de 2007 et 2008 [graphique].

Cette augmentation résulte essentiellement d'un plus grand nombre de vols (forte proportion de bicyclettes) et dans une moindre mesure de cambriolages. A noter que les cambriolages d'habitations sont en fait globalement en baisse ces dernières années. Sur la période 2009-2010, les violences physiques, les escroqueries et les dégradations enregistrent une baisse. Une plus grande surveillance de la voie publique la nuit par des patrouilles de Police puis une action préventive et dissuasive, faisant diminuer fortement le nombre de dégradations.



¹ Les données ci-contre ne sont pas disponibles pour l'ensemble des communes de Cap Atlantique

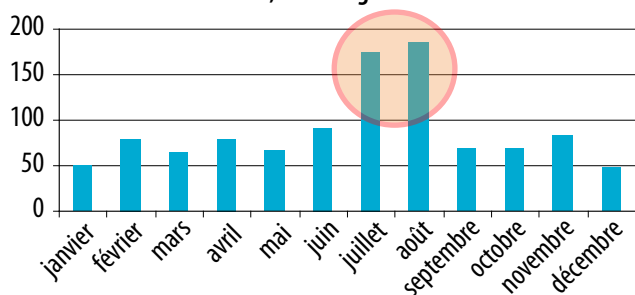


Des faits de délinquance concentrés dans les zones urbanisées et les communes balnéaires

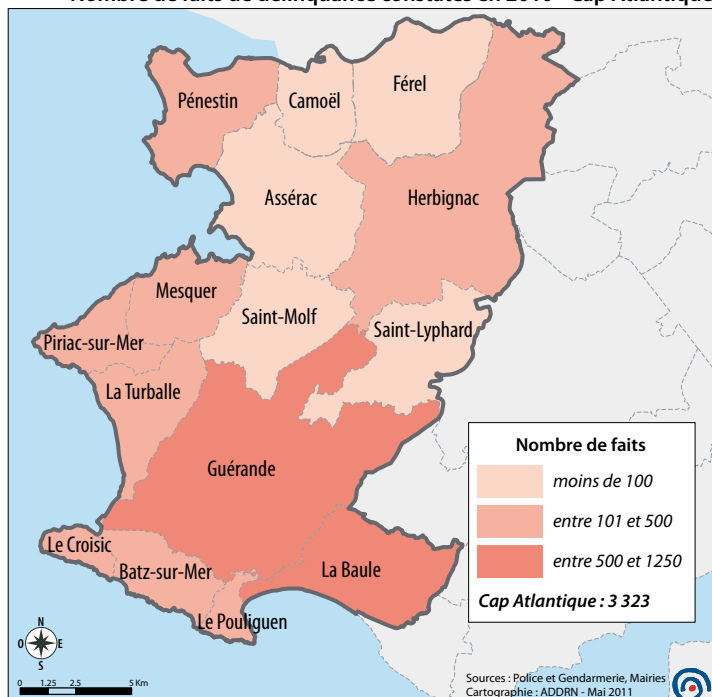
Un tiers de la délinquance globale de Cap Atlantique est constatée à La Baule et un cinquième à Guérande. Les phénomènes de délinquance ont en effet tendance à se concentrer dans les **zones urbanisées**.

Un nombre non négligeable d'infractions a également été commis le **long du littoral**, sur des espaces à forte vocation touristique, qui se caractérisent par un grand nombre de personnes de passage et de résidences secondaires, ce qui a pour effet à la fois d'attirer la convoitise des cambrioleurs et d'engendrer parfois un délai important entre la commission des faits et le dépôt de plainte, complexifiant l'enquête [carte].

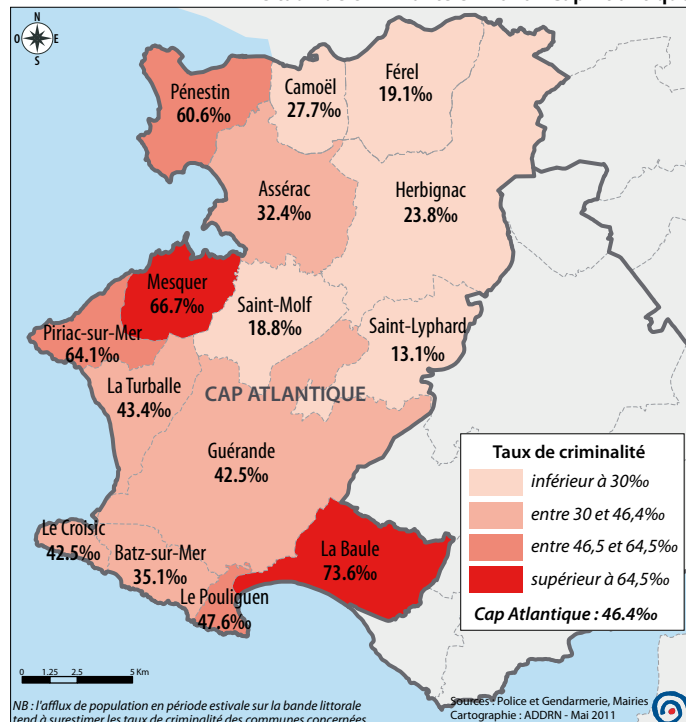
Répartition mensuelle des infractions 2010 à La Baule, Le Pouliguen et Pornichet



Nombre de faits de délinquance constatés en 2010 - Cap Atlantique



Le taux de criminalité en 2010 - Cap Atlantique



De fait, les infractions ont davantage lieu en période estivale, même si l'attractivité touristique de ces communes tend à s'étendre sur l'ensemble de l'année, avec l'organisation de séminaires, la présence de centres de thalasso-thérapie, etc.

Un taux de criminalité surestimé sur le littoral

Le **taux de criminalité**, qui rapporte le nombre de faits constatés au nombre d'habitants, est également en baisse : il s'élève à 46,4 ‰ à l'échelle de Cap Atlantique en 2010 contre 49,5 ‰ en 2009 (soit une baisse de 6 ‰). Pour comparaison, il était de 56,4 ‰ en France métropolitaine pour l'année 2009.

Il s'agit donc d'un taux de criminalité un peu moins élevé qu'en France, mais plus élevé qu'en zone rurale. Cela s'explique à la fois par la présence d'un pôle urbain au sud de l'agglomération, et par la vocation balnéaire et touristique des communes littorales. En effet, **l'afflux de population en période estivale tend à surestimer, voire à fausser les taux de criminalité sur ces communes** [carte].

A contrario, les communes briéronnes, plus rurales, ont des taux de criminalité particulièrement faibles.

Caractériser la délinquance

Afin de mieux caractériser les faits de délinquance et d'en mesurer les évolutions, l'Observatoire National de la Délinquance distingue quatre catégories d'infractions : les atteintes aux biens, les atteintes volontaires à l'intégrité physique, les escroqueries et infractions économiques et financières, et les infractions révélées par l'activité des services.

Un même fait pouvant être recensé dans deux catégories différentes, il n'est pas possible de les agréger.

La majorité des faits constatés relève de vols

- La grande majorité des infractions constatées relève d'atteintes aux biens [graphique], et plus particulièrement de vols contre des particuliers ou en lien avec des véhicules à moteur (dans 2 cas sur 3). Des cambriolages et, dans une moindre mesure, des destructions et dégradations sont aussi régulièrement constatés.
- Les escroqueries et infractions économiques et financières, les atteintes aux personnes et les faits révélés par l'activité des services représentent moins du quart des infractions, à part équivalente. Plus précisément :
 - les escroqueries relèvent en grande partie de détournements, d'abus de confiance et d'infractions au moyen de chèques et de cartes de crédit ;
 - les atteintes aux personnes regroupent principalement des faits de violence non crapuleuse, c'est-à-dire non liées à un vol (violences intra familiales, altercations entre voisins ou à l'encontre

de policiers, etc.). Une alcoolisation excessive est souvent à l'origine de ces troubles ;

- les faits révélés par l'activité des services comprennent principalement des **infractions à la législation sur les stupéfiants** (majoritairement du cannabis) et des affaires de recel (dans 9 cas sur 10).

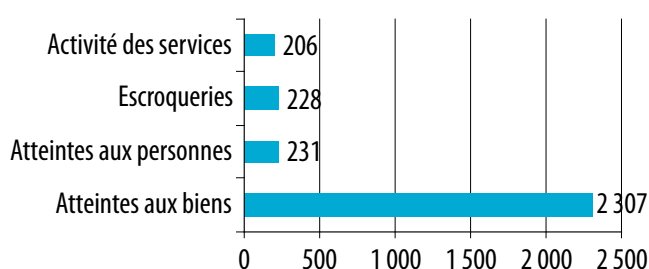
Moins d'atteintes aux biens et moins d'escroqueries

La diminution de la délinquance générale à Cap Atlantique s'explique en premier lieu par la **forte baisse du nombre d'atteintes aux biens** constatées sur son territoire (-160 faits), en particulier les vols simples (sans violence) et les dégradations.

Les *escroqueries et infractions économiques et financières* enregistrent également une diminution importante de leur nombre (-98 faits), et plus particulièrement les infractions au moyen de chèques, de cartes de crédit et les abus de confiance. Cela est lié à la modification des règles d'enregistrement de ces deux types d'infractions à la fin de 2009. A contrario, les escroqueries via Internet continuent d'augmenter, bien souvent au moyen de captation de données bancaires sur le réseau.

Enfin, dans une moindre mesure, les *infractions révélées par l'activité des services* et les *atteintes aux personnes* participent aussi de la baisse du nombre de faits constatés (respectivement -41 et -30 faits), alors même que cette dernière catégorie d'infractions est en hausse depuis plusieurs années à l'échelle nationale et départementale.

Cap Atlantique (hors 56) : Nature des faits - 2010



Loire-Atlantique : 3 priorités fixées pour 2011

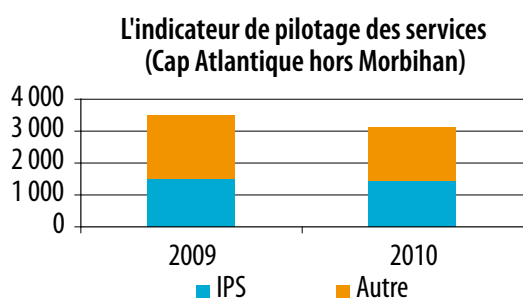
- lutte contre les véhicules incendiés ;
- lutte contre les cambriolages ;
- lutte contre les violences faites aux personnes.

L'indicateur de pilotage des services (IPS)

Une baisse des faits les plus générateurs d'insécurité

L'indicateur de pilotage des services (anciennement « délinquance de proximité ») agrège les infractions les plus perceptibles par la population, ce qui permet de renseigner sur l'état du sentiment de sécurité des habitants.

Malgré un contexte économique difficile, on observe entre 2009 et 2010 une même évolution à la baisse pour l'indicateur IPS et la délinquance générale [graphique]. L'indicateur IPS diminue cependant moins rapidement que la délinquance générale, et voit donc sa part légèrement augmenter dans le total des faits de délinquance : il représente désormais un peu plus de 46 % des infractions (contre 43 % en 2009).



Le sentiment d'insécurité dans le quartier ou au domicile de 2007 à 2010 (enquête de victimation nationale)

En avril 2010, 20,5 % des personnes de 14 ans et plus interrogées ont déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité dans leur quartier, soit une proportion en hausse régulière sur la période 2007 à 2010. On observe une même tendance à la hausse concernant le sentiment d'insécurité au domicile.

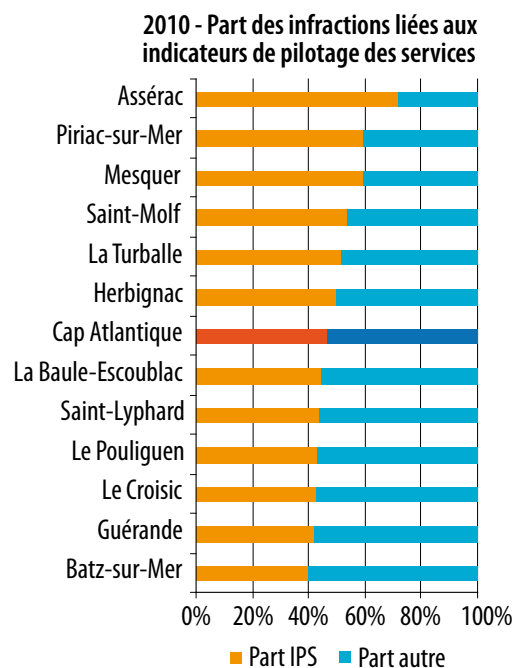
L'enquête révèle pourtant une relative stabilité du nombre de victimes de vols et tentatives de vols, ainsi que du nombre de victimes de violences physiques ou sexuelles.

A noter que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à souffrir de ce sentiment d'insécurité.

Une délinquance de proximité en lien avec la vocation touristique et balnéaire du territoire

Les communes d'Assérac, de Piriac, de Mesquer, de Saint-Molf et de La Turballe sont celles qui enregistrent les taux les plus élevés (plus de la moitié des faits) [graphique]. Il s'agit là de petites communes littorales enregistrant relativement peu de faits de délinquance, mais qui voient passer de nombreux touristes, promeneurs ou sportifs, ce qui peut occasionner des infractions ou débordements tels que vols, cambriolages ou dégradations par exemple.

De fait, il s'agit le plus souvent de vols à la roulotte (dans les voitures), de cambriolages et dans une moindre mesure de dégradations volontaires [tableau]. Il conviendra de noter cependant une évolution à la baisse pour toutes ces catégories, à l'exception des vols à la roulotte.



Faits liés aux indicateurs de pilotage des services (IPS)

	2010	%	Evol 2009-10
vols à la roulotte	414	29 %	+11 %
cambriolages	401	28 %	-3 %
dégradations volontaires	240	17 %	-26 %
vols de deux roues	111	8 %	0 %
vols d'accessoires sur véhicules automobiles	95	7 %	-6 %
vols de véhicules automobiles	86	6 %	-18 %
vols à la tire	75	5 %	+29 %
vols avec violence	26	2 %	+18 %

Les personnes mises en cause

Un millier de mises en cause à Cap Atlantique

Attention ! Une même personne peut être mise en cause plusieurs fois dans l'année.

En 2010, on compte un peu **plus d'un millier de mises en cause** à Cap Atlantique (hors Morbihan), dont 40 % à La Baule. Il s'agit là d'un chiffre **en baisse** (-6 %). Néanmoins, 4 communes enregistrent une hausse : La Baule (+56 interpellations) et dans une moindre mesure Herbignac, Mesquer (+18 interpellations) et Saint-Molf (+10 interpellations).

Plus d'un quart des mises en cause concerne **des individus mineurs** (environ 270 interpellations). Il s'agit là d'une proportion similaire à celle de la Carene mais nettement plus importante qu'en France (18 % en 2009), et en forte augmentation par rapport à l'an dernier (+40 %).

La **part des femmes** dans les mises en cause est de l'ordre de 16 % en 2010, comme sur l'EPCI voisin de la Carene. Cela correspond également à la proportion constatée à l'échelle nationale.

Zoom : les mises en cause à la Baule et au Pouliguen

Des données disponibles plus fines à l'échelle de ces deux communes permettent d'approfondir l'analyse.

Nombre de mises en cause

Le nombre de mises en cause est globalement en hausse depuis 4 ans sur ces deux communes, y compris pour les interpellations de mineurs [graphique], en hausse de 33 % entre 2009 et 2010.

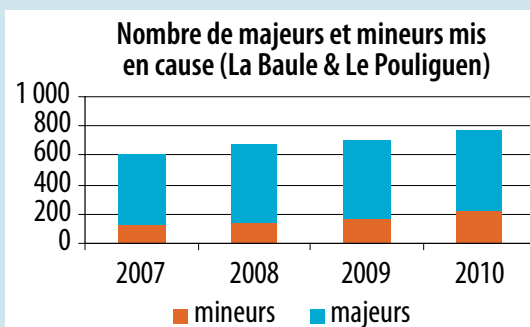
Type d'infractions commises

Sur les communes de La Baule et du Pouliguen, les personnes sont mises en cause le plus souvent pour des atteintes aux biens (principalement pour des vols et des dégradations) ou du fait de l'activité des services (infractions à la législation sur les stupéfiants, recels...).

Elles le sont dans une moindre mesure pour des atteintes aux personnes (bien que de plus en plus depuis 2 ans), et que très rarement pour des escroqueries, celles-ci étant particulièrement difficiles à investiguer.

Les mineurs mis en cause ont principalement été interpellés pour des dégradations, des affaires de recels ou de stupéfiants, des vols contre des particuliers, et enfin, dans une moindre mesure des faits de violence physique non crapuleuse. Globalement, ils sont plus souvent mis en cause pour des atteintes aux biens que les majeurs.

Les femmes sont elles plus souvent mises en cause pour des escroqueries que les hommes et plus rarement pour des infractions à la législation des stupéfiants.



Nombre de mises en cause - La Baule & Le Pouliguen

	2008	2009	2010
Infractions financières	28	32	23
Atteintes aux personnes	59	77	86
Infractions des services	137	149	139
Atteintes aux biens	134	151	182

Les infractions à la sécurité routière

Les infractions à la sécurité routière sont constatées par la police ou la gendarmerie lors de patrouilles sur le réseau routier, lors de contrôles ciblés (alcool, vitesse, état du véhicule, ceinture...) et à la suite des accidents. Elles ne sont pas comptabilisées dans les faits de délinquance générale, mais permettent néanmoins de compléter l'analyse.

Les données transmises par les services de Police et de Gendarmerie permettent ainsi de constater que les infractions routières enregistrées sur les communes de Cap Atlantique sont également en baisse cette année [tableau].

Toutefois, la catégorie d'infractions « Excès de vitesse » ne prend pas en compte les infractions constatées au moyen de radars automatiques, qui ont été particulièrement nombreuses en 2010. Ainsi, à l'échelle du département, plus de 100 000 infractions à la vitesse ont été constatées en 2010 par les radars fixes.

Les infractions routières constatées à Cap Atlantique*
(hors Morbihan)

	2009	2010	Evolution
Alcoolémie	603	520	-14 %
Excès de vitesse	543	325	-40 %
Règles de priorité	131	72	-45 %
Non port de ceinture	230	169	-26 %

Petit Lexique

Délinquance : ensemble des crimes et délits (ne prend pas en compte les contraventions ni les infractions routières)

Crimes : infractions les plus graves selon le Code Pénal, jugées par une Cour d'assises

Délits : infractions moyennement graves selon le Code Pénal, jugées par un Tribunal correctionnel

Contraventions : infractions les moins graves selon le Code Pénal, jugées par un Tribunal de police ou par une procédure simplifiée

Infractions révélées par l'activité des services : délits qui n'engendrent pas de victime directe et qui sont révélés par l'action répressive des services de Police et de Gendarmerie. Ce sont principalement des infractions à la législation sur les stupéfiants, à la police des étrangers et les recels

Infractions économiques et financières : appropriations de biens ou de valeur par tromperie ou fraude

Mis en cause : personne contre laquelle ont été réunis au cours de l'enquête des éléments attestant qu'elle est auteur, coauteur ou complice d'un crime ou d'un délit

Vols à la tire : subtilisation d'objets à l'insu de leur propriétaire, alors qu'il les porte sur lui, notamment dans les poches (~ pickpocket)

Vols à la roulotte : vol commis dans un véhicule ou dans une roulotte

Faits constatés : crimes ou délits, commis ou tentés, consignés dans une procédure qui sera transmise à l'autorité judiciaire





agence pour le développement durable de la région nazairienne
Directeur de publication : Nicolas Terrassier | Rédaction : Marion du Crest | Cartographie : Alice Loiseau | Infographie : Sandra Biguet
109 Centre République - BP 326 - 44615 Saint-Nazaire Cedex | Tél : 02.40.00.36.99 | Fax : 02.40.66.50.05
E-mail : contact@addrn.fr | Site : www.addrn.fr